

Ce bulletin d'information, bi-mensuel pendant la campagne feux de forêt d'été, mensuel d'avril à juin et en octobre, s'inscrit dans le cadre de l'assistance météorologique aux incendies de forêt en zone méditerranéenne. Il est destiné aux services chargés de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt. Les éléments présentés font exclusivement référence à des indices de sécheresse utilisés pour l'analyse du danger météorologique d'incendies, tels que indices de sécheresse IH et IS de la méthode IFM, et réserve en eau Thornthwaite. Des renseignements sur ces indices sont disponibles dans la notice diffusée avec l'ordre de service feux de forêt, ainsi que sur le site Internet feux de forêt Sud-Est.

Ce bulletin d'information est également disponible sur le site Internet feux de forêt Sud-Est.

Pour toute information complémentaire, contacter l'antenne Météo-France de Valabre au 04 42 94 94 36 ou par email à [antenne-valabre@meteo.fr](mailto:antenne-valabre@meteo.fr).

## **Bilan de l'état de sécheresse feux de forêt au 1 juillet 2004 dans le Sud-Est de la France**

### **1. Conditions hydrologiques du mois de juin 2004**

Le mois de juin a été chaud et desséchant.

Les pluies sont faibles, le plus souvent inférieures à 15 mm. Le rapport à la normale varie entre 20 et 40%. Elles sont même quasiment insignifiantes en Basse et Moyenne vallée du Rhône, ainsi qu'en Haute Provence, avec moins de 5 mm, soit un rapport à la normale entre 6 et 12%.

Quelques zones présentent des pluies un peu plus marquées :

- Les Pyrénées-Orientales, avec 35 mm environ soit 80% de la normale,
- La Côte d'Azur, avec environ 30 mm, soit un cumul voisin de la normale,
- La Corse occidentale, avec 40 mm environ, soit 170% de la normale.

### **2. Elements statistiques - Réserve en eau du sol au 1 juillet 2004 (à 8 h légales)**

Avec sa longue série historique, la réserve peut être utilisée pour des comparaisons entre années, et permet de mieux situer l'année en cours par rapport aux grandes années à incendies. C'est dans cette optique que doit être lu le tableau ci-après.

Période de référence : 1968-2003 (1992-2003 pour les zones présentant \*)

Les valeurs présentées dans le tableau suivant sont exprimées en millimètres.

zone climatique	1/7/2003	1/7/2004	moyenne 68-03	valeurs les plus basses de 1968 à 2003 pour un 1 <sup>er</sup> juillet	
Pyrénées-Orientales	56	<b>72</b>	78	37 1982	45 1986
Languedoc occidental	57	<b>50</b>	86	37 1989	41 1976
Bas Languedoc	32	<b>43</b>	69	32 2003	35 1989
Plateaux Massif Central	65	<b>78</b>	108*	-	-
Cévennes	54	<b>47</b>	102	52 1976	56 2003
Bas Rhône	29	<b>37</b>	74	29 2003	37 1989
Moyenne vallée du Rhône	39	<b>40</b>	80*	-	-
Provence littorale	26	<b>36</b>	64	26 1989	27 2003
Haute-Provence	43	<b>43</b>	77	43 1970-2003	45 1973
Hautes-Alpes	65	<b>55</b>	106	65 2000	67 2003
Alpes du Sud	85	<b>78</b>	110	44 1986	81 1999
Côte d'Azur	30	<b>59</b>	69	30 2003	39 1994
Corse occidentale	24	<b>70</b>	62	24 2001	40 2001
Corse orientale	25	<b>49</b>	59	26 2003	35 1993
Montagne corse	49	<b>62</b>	80*	-	-

On notera que la réserve est inférieure à celle de 2003, à la même époque, dans les zones : Languedoc occidental, Cévennes, Hautes Alpes et Alpes du Sud. Elle présente des valeurs équivalentes à 2003 en Moyenne vallée du Rhône ainsi qu'en Haute Provence.

Comparaison à la moyenne :

- ✓ **Réserve supérieure à la moyenne** : Corse occidentale
- ✓ **Réserve voisine de la moyenne** : Pyrénées-Orientales
- ✓ **Réserve inférieure à la moyenne** :
  - **déficit faible** : Côte d'Azur, Corse orientale
  - **déficit modéré** : Montagne Corse
  - **déficit fort** : Bas Languedoc, Plateaux Massif Central, Provence littorale, Alpes du Sud
  - **déficit très fort** : Languedoc occidental, Cévennes, Bas Rhône, Moyenne vallée du Rhône, Haute Provence, Hautes Alpes

**Les zones Cévennes, Haute Provence et Hautes Alpes présentent une valeur record depuis 1968.**

### **3. Etude de la sensibilité au feu au 1<sup>er</sup> juillet 2004 à 14h légales (à partir des indices de sécheresse Ih et Is)**

Le dessèchement à tous niveaux s'est fortement amplifié depuis le dernier bulletin d'analyse du 15 juin.

**A- Les seuils de forte sensibilité sont atteints sur une vaste zone comprenant les départements 34-30-sud 07-26-84-13-83-04-05. Cette forte sensibilité devrait s'étendre rapidement aux départements 11 (Carcassonnais, Minervois, Narbonnais) et 66 (littoral Roussillon). Ces secteurs sont, ou seront sous peu, très vulnérables au feu, sauf par humidité élevée. Des feux importants sont susceptibles de se déclarer.**

**C'est dans les départements 04-05-13-26-83-84 que la situation est la plus inquiétante.**

- **04** : A Saint-Auban, les valeurs d'IH/IS de 2004 (165/480) sont les plus élevées, pour un 1<sup>er</sup> juillet, depuis 1979. Elles sont voisines de celles de 1986 (IH/IS 161/474), et bien supérieures à 2003 (IH/IS 140/413). Pour référence, le feu de Pierrevert le 24/7/2002 617 ha a eu lieu avec des indices IH/IS de 97/413.

- **05** : A Embrun, la valeur de sécheresse profonde (IS 503) est de loin la plus élevée rencontrée pour un 1<sup>er</sup> juillet. L'indice IH, témoignant de la sécheresse superficielle (IH 97) est fort ; il est cependant inférieur aux valeurs de 2003 (IH 134). En terme de vulnérabilité au feu, les zones proches de la Durance (055-052-051) présentent actuellement un niveau de dessèchement équivalent à celui du feu des Vignaux du 28/7/2003.

- **13** : La sécheresse est critique. On peut craindre des feux très importants par vent fort (valeurs d'IH/IS en moyenne 170/570, équivalentes à celles rencontrées lors de très grands feux, comme par exemple La Barben 1843 ha le 6/7/1986), mais aussi des feux importants par vent faible ou modéré. C'est sur la zone 135 Etang de Berre-Côte bleue que la situation est la plus mauvaise (IH/IS 172/651).

A Marignane, l'année 2004 se place en troisième place après 1989 et 1982.

- **26** : La sécheresse est équivalente à celle de fin juin 2003 et, pour la station référence de Montélimar, constitue un record depuis 1979. Le dessèchement profond est fort sur l'ensemble du département (IS autour de 450/500). On trouve un dégradé nord-sud dans l'intensité du dessèchement superficiel (IH de 80 à 160), témoin d'une très forte sensibilité dans le sud du département. La situation en terme de sécheresse est semblable à celle du feu d'Eygalières le 24/6/2003 (IH/IS 179/471).

- **83** : L'effet des pluies orageuses de mi-juin a disparu. Excepté la partie est du département, la sécheresse devient critique. La sécheresse profonde est plus forte qu'en 2003. Hormis l'Esterel et Canjuers, on peut craindre, sur tout le département, des feux très importants par vent fort, mais aussi des feux importants par vent faible ou modéré. On peut citer les feux suivants : Collobrières 9600 ha le 21/8/1990 (IH/IS 101/568), Hyères 4125 ha 7/7/1986 (IH/IS 111/516). Ces feux ont eu lieu avec des valeurs de sécheresse proches de celles actuelles, voire inférieures.

Le dessèchement le plus intense est observé sur le Toulonnais (IS 666) et les Maures (IS 619). Les conditions sont de plus aggravées dans ce département par les séquelles de la sécheresse de l'été 2003, avec de nombreux végétaux morts sur pied qui aggraveront encore l'intensité de la propagation d'éventuels feux.

Au Luc, les valeurs d'IH/IS sont les plus élevées depuis 1979, pour un 1<sup>er</sup> juillet. A Toulon, elles partagent la première place avec l'année 1989.

- **84** : Le dessèchement superficiel présente des valeurs extrêmes. Sur certaines zones, la dernière pluie significative remonte à mi mai. Le dessèchement profond est fort ; ses valeurs sont équivalentes à celles de 2003. On peut craindre sur tout le département des feux très importants par vent fort, mais aussi des feux importants par vent faible ou modéré. Les statistiques depuis 1979 en vallée du Rhône montrent un dessèchement record en 2004, pour un 1<sup>er</sup> juillet.

**B- Sur les secteurs 66 sauf littoral-sud 11-48-nord 07-06-2A-2B-05 Queyras, le dessèchement s'est accentué depuis mi-juin, mais reste limité. Une légère vulnérabilité au feu peut exister par vent fort et humidité basse.**

**C- Perspectives :**

En l'absence de précipitation, le dessèchement déjà très fort devrait gagner encore en intensité.

Le niveau de sécheresse qualifié d'extrême, et correspondant aux situations des feux « catastrophes », serait atteinte :

- d'ici 1 semaine sur les zones 135 Etang de Berre Côte bleue - 831 Toulonnais - 835 Maures,
- d'ici 2 semaines sur l'ensemble des départements 13-83-84 puis 04-05-26.

**Fin du bulletin d'analyse du 1 juillet 2004.**

**Prochain bulletin : 16 juillet 2004.**